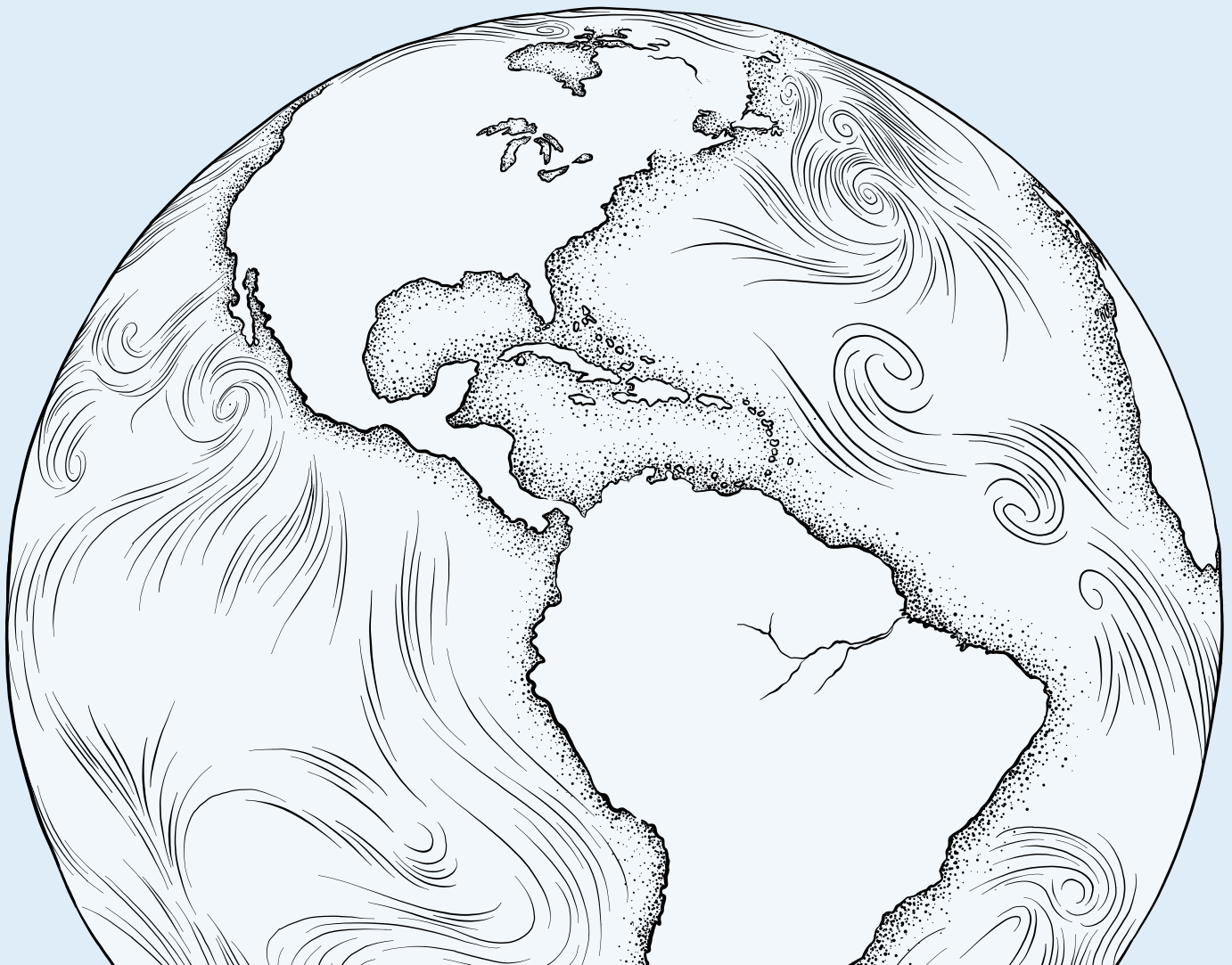


Résumé

Compte tenu de la hausse des températures dans le monde entier et du fait que les effets des changements climatiques deviennent, chaque année, de plus en plus extrêmes, le besoin de lutter contre le réchauffement de la planète est aussi urgent qu'évident. Pour prévenir les effets potentiellement catastrophiques des changements climatiques, nous devons réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (GES) de façon rapide et radicale afin de nous rapprocher, à l'échelle mondiale, de zéro émission nette d'ici 2050.



Cette décarbonisation rapide nécessitera des changements radicaux qui transformeront tous les secteurs, dans tous les pays. Les processus industriels qui ne peuvent être décarbonisés pourraient disparaître. Les modèles d'affaires évolueront dans l'ensemble de l'économie, et pas seulement dans le domaine des systèmes énergétiques. Tout, qu'il s'agisse de procédés industriels, de bâtiments, de transport, d'aliments ou de biens de consommation, sera touché. Si le coût des technologies de captage du carbone pouvant compenser les émissions de GES ne diminue pas énormément, les réserves de carburants fossiles seront abandonnées et il faudra réduire leur valeur. Parallèlement, la nécessité de décarboniser crée déjà une myriade de nouvelles possibilités en suscitant une puissante nouvelle vague d'innovation qui fait rapidement diminuer les coûts de nombreuses technologies sobres en carbone tout en donnant naissance à de nouvelles technologies et à de nouvelles occasions d'affaires.

Il n'est pas suffisant pour les sociétés de déterminer leur capacité à réduire leurs émissions sur le plan économique. Cela doit faire partie de leurs principales priorités.

Les sociétés sont confrontées aux mêmes répercussions physiques de plus en plus sérieuses des changements climatiques comme l'intensification des inondations, des sécheresses et des vagues de chaleur que leurs parties prenantes. De plus, elles sont confrontées à des pressions croissantes de la part d'investisseurs, individuels ou non, d'organismes de réglementation, de leurs fournisseurs, de leurs clients et de leurs concurrents qui les poussent à réduire leurs émissions, à divulguer les risques climatiques et financiers liés à leurs activités et à créer des plans viables pour la transition vers une économie sobre en carbone. Ils sont aux prises avec des incertitudes technologiques, y compris les changements futurs à la réglementation, les prix du carbone et le coût des technologies de remplacement, et la difficulté d'agir lorsque les données sont incomplètes ou manquantes. Ce manque de données entrave les efforts visant à accélérer la transition vers une économie sobre en carbone. Ce manque de données entrave les efforts visant à accélérer la transition vers une économie sobre en carbone.

Pas d'information détaillée et n'élaboreront pas de plans de décarbonisation fondés sur des données fiables, les investisseurs et les marchés auront du mal à évaluer les sociétés avec précision et à prévoir leur rendement futur. Fait tout aussi important, les sociétés qui n'ont pas de plan de décarbonisation sont susceptibles de rater d'importantes occasions de maximiser leurs rendements à long terme et d'obtenir des avantages concurrentiels en trouvant des voies de transition efficaces avant leurs concurrents. Des milliers de sociétés du monde entier se sont déjà engagées à atteindre un bilan de zéro émission nette, mais

dans de nombreux cas, il est difficile de déterminer si ces sociétés ont des plans crédibles pour respecter leurs engagements.

De nombreuses sociétés ont déjà pris des mesures constructives, confirmant leurs promesses de réduire leurs émissions par des investissements dans les énergies renouvelables, des réductions des émissions liées aux activités, et d'autres mesures essentielles. Lors de récentes discussions de l'Institut sur les données d'Investissements RPC, qui a réuni d'autres propriétaires d'actifs, gestionnaires d'actifs, comptables, universitaires, consultants et fournisseurs d'indices, nous avons constaté un consensus généralisé sur une question fondamentale : l'information disponible est insuffisante pour déterminer la capacité de la plupart des sociétés à faire la transition vers un avenir sobre en carbone.

Certaines sociétés se sont engagées à atteindre zéro émission nette sans établir de plan clair pour atteindre cet objectif, ce qui les expose à des réactions négatives du marché lorsque les investisseurs se rendront compte que l'objectif est impossible à atteindre. D'autres n'ont même pas encore créé de cadre de gouvernance pour aborder la question ou évaluer leurs émissions de GES actuelles, ce qui constitue les premières étapes essentielles de la décarbonisation et de la durabilité selon le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Ces échecs exposent les sociétés concernées à un certain nombre de risques, dont la hausse des coûts de l'énergie, la hausse des coûts des capitaux et la perte de parts de marché en faveur de concurrents plus sensibles au climat. Elles risquent également de devenir moins concurrentielles au fil de la transition vers un avenir sobre en carbone et sont plus susceptibles de se retrouver plombées par des actifs échoués, d'être incapables de trouver de nouvelles occasions d'affaires et de faire face à d'éventuels litiges si l'on découvre qu'elles ont établi leurs prévisions climatiques sans fondement approprié.

Afin de régler ces problèmes et d'encourager un plus grand nombre de sociétés à prendre des mesures, Investissements RPC [a proposé un cadre général d'évaluation des capacités de réduction \(le « cadre »\) et un modèle normalisé](#) pour évaluer le potentiel de réduction des émissions des sociétés. L'idée est simple sur le plan conceptuel. Premièrement, déterminer quelles sont les émissions de base actuelles d'une société. Deuxièmement, trouver des mesures qui permettraient de réduire les émissions de façon rentable dès maintenant (la « capacité de réduction » actuelle). Troisièmement, évaluer les mesures et les stratégies qui permettraient de réduire les émissions de façon rentable à l'avenir en fonction de différentes hypothèses relatives au prix du carbone (la « capacité de réduction prévue »).

Le cadre vise à servir de point de départ pour l'élaboration de plans de transition et la détermination de leur faisabilité économique. Il permettrait également aux sociétés de se conformer aux normes de présentation de l'information sur la durabilité qui sont en cours d'élaboration en fonction des recommandations du GIFCC, tout en répondant aux exigences des actionnaires et d'autres investisseurs en matière d'information relative aux changements climatiques.

Depuis que nous avons proposé le cadre, nous avons mené un projet pilote fructueux avec l'une de nos sociétés en portefeuille, qui a produit des résultats encourageants et informatifs. Le pouvoir rassembleur de l'Institut sur les données d'Investissements RPC nous a également permis de réunir des gestionnaires d'actifs, des consultants et des comptables pour examiner les forces et les éventuelles limites du cadre. Nous sommes en train de mener plusieurs autres projets pilotes et d'évaluer nos propres activités internes à l'aide du Cadre, dans le cadre de notre engagement à ramener notre portefeuille et nos activités à zéro d'ici 2050.

Pendant ce temps, la réglementation évolue. La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont proposé des exigences en matière de présentation de l'information relative aux émissions de GES, aux cibles de réduction des émissions, à l'exposition aux risques climatiques et financiers et aux plans de transition. De plus, l'International Sustainability Standards Board élabore des normes climatiques qui devraient devenir une référence mondiale pour la présentation de l'information relative aux enjeux liés au climat.

Cela confirme notre façon de voir le rôle du cadre que nous proposons. En juin 2022, [nous avons fait part de nos commentaires à la SEC](#) en réponse à ses propositions de règles visant à améliorer et à normaliser les informations relatives au climat à l'intention des investisseurs. Dans nos commentaires, nous indiquons que plutôt que de constituer une activité distincte, le cadre pourrait compléter et soutenir la future réglementation en servant de feuille de route pour déterminer quel est le travail nécessaire pour répondre aux exigences. Pour être plus précis, le cadre offre aux sociétés une approche pour rendre compte de la faisabilité économique de leurs engagements en matière de réduction des émissions sans révéler de secrets concurrentiels. Les partisans du cadre considèrent également qu'il pourrait jouer, au sein du marché, un rôle de convention à suivre pour susciter des changements économiques fondamentaux à l'échelle des secteurs et des pays, et peut-être même contribuer à orienter la réglementation elle-même. Nous croyons que les acteurs du marché, en particulier les investisseurs, voudront plaider en faveur

du type de rigueur et de transparence que représente le cadre. À mesure que les organismes de réglementation mettent des règles en place, les investisseurs et leurs bénéficiaires ont intérêt à ce que celles-ci fournissent des renseignements utiles à la prise de décisions, aussi bien pour évaluer le risque que pour veiller à ce que l'on affecte des capitaux à la transition.

Notre message global demeure le même que celui de notre rapport initial « L'avenir des rapports sur la transition climatique ». Les changements climatiques et les besoins de réduire rapidement les émissions et de se préparer à la transition à venir qui en découlent constituent un problème urgent qui nécessite l'attention immédiate des conseils d'administration et des cadres supérieurs des sociétés. Ils devront s'assurer d'avoir les ressources nécessaires pour élaborer et diffuser leurs plans de transition. Cela comprend l'amélioration de leurs connaissances sur le climat, en utilisant le cadre pour quantifier la capacité de décarbonisation des sociétés et en accordant la priorité à l'élimination des émissions autant que possible sur le plan économique, tout en élaborant des stratégies pour réduire les émissions qui coûtent actuellement le plus cher à réduire. S'ils omettent de se concentrer sur la décarbonisation en tant que fonction de base de la direction et de la stratégie d'affaires, les conseils d'administration et les directions des sociétés n'agissent ni dans leur intérêt ni dans celui de leurs actionnaires et des autres parties prenantes.

L'élaboration de plans de décarbonisation et de transition et l'évaluation de leur viabilité ne devraient pas être considérées comme un nouvel exercice coûteux. Les sociétés devraient plutôt voir ce processus comme un mécanisme clé pour repérer d'importantes occasions et gagner des avantages concurrentiels. L'évaluation de la capacité de réduction des émissions d'une société permet à sa direction et à son conseil d'administration de mieux comprendre comment elle pourrait tirer parti de technologies « vertes » qui sont plus efficaces et d'accélérer l'élaboration de nouvelles technologies sobres en carbone. Le cadre aide les sociétés à développer des activités fondées sur une vision à long terme, à gagner plus de parts de marché que leurs concurrents dont les émissions de carbone sont plus élevées, à prouver aux investisseurs qu'elles peuvent survivre et prospérer dans un monde sobre en carbone, à maximiser leur rendement à long terme et à accélérer la transition globale de l'économie vers les activités à zéro émission nette. Il permet aussi aux sociétés de communiquer de façon transparente les hypothèses qui sous-tendent leurs engagements d'atteindre zéro émission nette, et ce, sans compromettre de données sensibles sur le plan commercial.